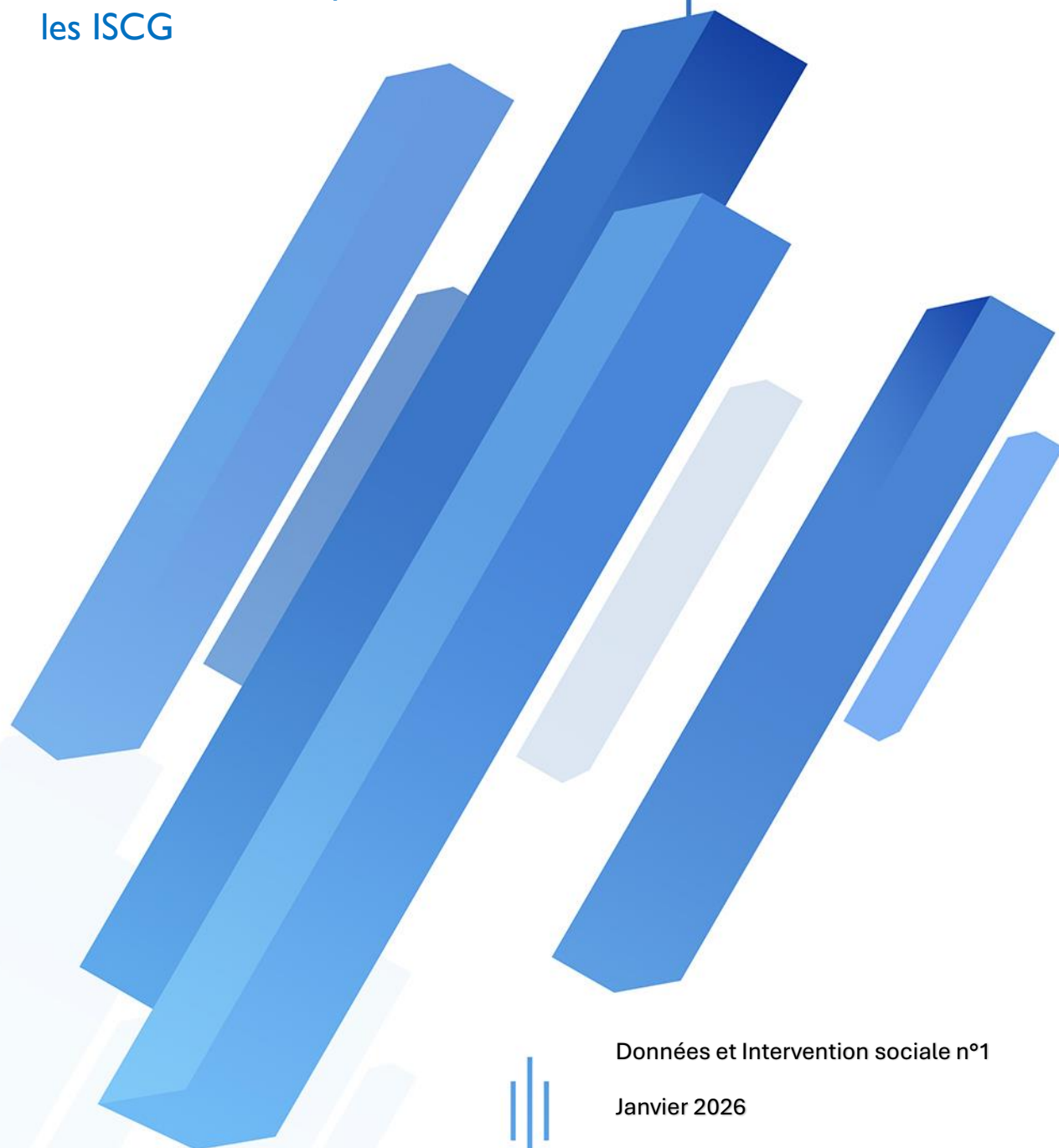


Féminicides

2006-2024 : une baisse tendancielle confirmée

Une évolution à laquelle contribuent
les ISCG



Données et intervention sociale est un outil de diffusion d'informations et d'analyses en direction des intervenants sociaux en commissariat et unité de gendarmerie (ISCG), de leurs employeurs et de leurs référents en police nationale ou gendarmerie nationale. Il est aussi à destination de tous les partenaires de l'association et des ISCG, ainsi que du public.

Données et intervention sociale a été créée par l'ANISCG pour répondre à un besoin exprimé par des ISCG : celui d'avoir à disposition des données clarifiées sur des sujets autour desquels circulent des chiffres et analyses diverses qui peuvent porter à confusion. Un besoin d'autant plus important quand les sujets concernés sont sensibles et soulèvent des débats et affirmations fortes qui impactent professionnels, institutions et citoyens.

Données et intervention sociale a vocation à paraître lorsqu'un sujet particulier marque l'actualité. Nous y publierons des données et analyses toujours référées aux ISCG, à leur fonction et à leurs questionnements.

Ce numéro a été préparé par Laurent Puech, directeur, et Tom Hérard, chargé de mission.

Contacts : contact@aniscg.org / 06 50 55 20 60

Table des matières

Introduction.....	4
Perception de l'évolution du nombre de féminicides par les ISCG	5
Le questionnaire et ses résultats	5
Les différentes définitions du terme Féminicide.....	7
Les trois définitions	7
Différence de temporalité, de visibilité et d'objectifs	8
Les données 2006-2024 : une forte baisse	11
Les raisons d'une perception majoritairement erronée	13
La contribution des ISCG à ce mouvement de baisse	15
Ce qu'il faut retenir	16
Annexe I.....	17
Pourquoi l'évolution sur une année appelle à la prudence interprétative	17

Introduction

La question des féminicides est devenue depuis quelques années un sujet central au niveau sociétal comme dans l'activité des différents professionnels travaillant sur les violences dans le couple. Le terme même de Féminicide, fortement encouragé par les associations féministes et lors des débats du Grenelle des violences conjugales (2019), est désormais fréquemment utilisé dans les médias, repris par des institutions ainsi que par les professionnels, dont les ISCG. Nous reviendrons ci-après aux enjeux de définition du terme dans la partie *Les différentes définitions du terme Féminicide* car les différences existantes n'aident pas à clarifier le débat ni à percevoir l'évolution du phénomène.

C'est en partie pour cela que nous avons mesuré chez les ISCG et d'autres travailleurs sociaux, l'écart qui existe entre leur perception majoritaire de l'évolution du nombre de féminicides et les données enregistrées et confirmées après enquête par les services du ministère de l'Intérieur.

Il existe assez de situations inquiétantes et à l'évolution critique pour ne pas ajouter à cette réalité un sentiment d'un échec global du travail engagé pour réduire les violences létales dans le couple, dont les femmes sont les premières victimes. Il est nécessaire, pour soutenir les professionnels, de souligner aussi les évolutions positives, les résultats atteints. Se focaliser seulement sur le drame (via une narration individualisée) ou les drames (via l'annonce de chiffres et données sélectionnées), c'est prendre le risque de tronquer la perception de la réalité dans toute sa complexité. Cela peut décourager celles et ceux qui s'engagent pleinement au quotidien. Surtout, cela favorise un désinvestissement, ou une colère se traduisant en généralisations abusives (« *on ne fait rien* ») et en réclamations (*il faut... il n'y a qu'à...*).

C'est pourquoi nous proposons ici de voir une réalité à laquelle les ISCG contribuent : elle est marquée par une évolution positive. Et s'il y a hélas trop de drames pour que nous puissions nous satisfaire de la situation actuelle, au moins pouvons nous le faire de l'évolution de fond dans laquelle nous sommes.

Avertissement : il est ici essentiellement question de statistiques, c'est-à-dire d'éléments quantitatifs. Les analyses sont donc celles de données chiffrées et non de situations individuelles et humaines que chaque chiffre ne renseigne que partiellement. Par ailleurs, les données chiffrées sont depuis longtemps avancées dans le débat public où elles sont utilisées par différents acteurs. L'ANISCG propose donc, comme d'autres acteurs, une analyse des données existantes concernant des événements peu sujets à interprétation - les femmes tuées par leur compagnon ou ex-compagnon - et donc mesurables de façon fiable.

Perception de l'évolution du nombre de féminicides par les ISCG

L'intérêt de tester les perceptions de l'évolution du nombre de féminicides dans la durée auprès des ISCG était fondé par :

- L'importance de la mobilisation de ces professionnels sur les questions de violences dans le couple. Elles et ils travaillent sur ces questions au quotidien, évoluent au sein d'un réseau partenarial engagé sur ces situations. Ils sont donc au croisement de différentes mobilisations face à ces violences (judiciaire, social, associatif militant, santé, politique). Nourris de ces différentes sources de discours et informations, nous avons tenté de repérer si leur perception diffère ou pas d'autres professionnels du travail social.
- Leur connaissance du sujet à partir de leurs interventions, c'est-à-dire de la clinique, favorise la construction de perceptions à partir de situations rencontrées (personnes accompagnées) ou approchées (récit par des partenaires). Quelle vision globale ont-ils dès lors d'un phénomène se déploie bien au-delà de leur champ de vision ? Les dimensions territoriale (l'évolution du nombre concerne le territoire national) et temporelle (la période 2006-2024 représentant 19 années) rendent la mesure intuitive particulièrement difficile.

Au final, la mesure d'un tel phénomène va se construire soit de façon intuitive (les discours dominants circulant ainsi que les situations cliniques vont orienter la perception), soit par le recours à des données fiables, construisant alors ce qui s'apparente à un savoir étayé. Notre questionnaire sommaire auprès des ISCG, même s'il porte sur un effectif significatif en nombre (**73 ISCG, soit plus de 15% des professionnels en exercice, représentatifs des trois employeurs : conseils départementaux, villes/intercommunalités, associations**), ne permet pas de répondre de façon précise à ces questions autour de la construction de la représentation des ISCG. Il donne cependant des pistes assez nettes pour nourrir quelques hypothèses à ce sujet.

Le questionnaire et ses résultats

Durant la semaine du 8 décembre 2025 au 7 janvier 2026, nous avons interrogé les ISCG lors de trois réunions régionales, d'un GAPP, d'une réunion de référents régionaux de l'ANISCG ainsi que des assistantes sociales non-ISCG. Au total, 84 ISCG et 15 non-ISCG. La question, posée individuellement sur questionnaire auto-administré et renseigné en direct pour éviter le recours à une recherche sur internet, était la suivante :

« D'après vous, en France, depuis 2006 et la publication annuelle du nombre de morts violentes au sein du couple, le nombre de **féminicides** a-t-il (1 seule réponse possible) :
Augmenté ? Si oui, de combien de % :... OU Stagné ? OU Baissé ? Si oui, de combien de % :... »

Les réponses des ISCG¹ :

A augmenté	A stagné	A baissé
50 (58.3%)	27 (32.2%)	8 (9.5%)

Pour 90,5 % des répondants, il n y a pas d amélioration de la situation (augmentation ou stagnation). Et pour les deux tiers d entre eux (50/77), il y a une **dégradation** de la situation (augmentation du nombre de féminicides). La fourchette des augmentations données par les répondants allait de +2% à +50%. L augmentation moyenne (total des pourcentages donnés divisé par le nombre de professionnels ayant répondu Augmentation) est de +18 %.

Pour 9.5% des répondants, il y a eu une baisse du nombre de féminicides. Cette **amélioration** est estimée en moyenne à -16%. La fourchette des réponses allait de -10% à -20%.

Une tendance claire se dégage : les ISCG interrogés ont majoritairement une représentation dominée par l idée d une dégradation de l'évolution des féminicides.

¹ Pour les non-ISCG, les résultats allaient dans le même sens : augmentation pour 86 %, stagnation arrivait à égalité avec 7%. La moyenne de l'augmentation était par contre évaluée de façon plus forte par ces professionnelles : + 26.6%

Les différentes définitions du terme Féminicide

Avant d'examiner les données, il nous faut préciser ce que dans notre questionnaire Féminicide veut dire. Il existe en effet plusieurs comptages des féminicides et il s'agit de mesurer ce qui est comptabilisé. Car, des trois comptages principaux, aucun n'a le même périmètre que les deux autres. Cela a pour effet des diffusions dans l'espace médiatique de chiffres qui ne sont pas les mêmes alors qu'ils affirment comptabiliser des événements désignés sous le même terme de *féminicides*. On mesure dès lors la difficulté d'avoir une idée des chiffres lorsque les chiffres ne s'accordent pas.

Les trois définitions

Sans revenir sur l'histoire du terme *Féminicide* et de son évolution dans les sociétés et le temps, nous restons ici sur les trois comptabilisations principales : celles du collectif Féminicides par compagnons ou ex-conjoints, de l'Inter Orga Féminicides (regroupant #NousToutes et 5 autres associations), et celui du ministère de l'Intérieur.

Définition du collectif Féminicides par compagnons ou ex-conjoints²

Selon leur présentation³, « *Notre angle de travail est celui des violences conjugales dont les hommes sont en immense majorité les auteurs et les femmes (et leurs enfants) les victimes. Le féminicide est un crime sexiste et cette dimension apparaît clairement dans ce contexte. Ces femmes sont tuées en raison de leur sexe.* »

Si on utilise l'appellation commune qui est la qualification pénale (homicide), ce qui est comptabilisé en tant que féminicide correspond aux homicides de femmes par un homme qui est le compagnon ou ex.

Définition de l'Inter Orga Féminicides⁴

Ce collectif « *définit les féminicides comme le meurtre ou suicide forcé d'une femme en raison de son genre, et ce quel que soit son âge ou les circonstances.* » Les féminicides s'inscrivent dans un contexte de violences patriarcales systémiques et/ou au croisement d'autres systèmes d'oppression. Ils peuvent survenir dans le couple mais aussi en dehors. »⁵

Dans ce décompte, ce collectif indique⁶ que sa définition comptabilise autant des femmes majeures que des mineures et même « *l'infanticide d'une petite fille, si il vérifie les autres conditions de la définition* ». Le collectif revendique d'adopter une définition large du féminicide⁷. On peut donc trouver comptabilisées sur *Le mur des femmages*⁸ la situation d'une femme tuée par son petit-fils⁹, d'une autre tuée par le frère de son compagnon suite à une dispute¹⁰, d'une octogénaire poignardée par le compagnon d'une amie pour lui voler sa carte bancaire¹¹, le

² <https://www.feminicides.fr/>

³ <https://www.feminicides.fr/notre-m%C3%A9thodologie>

⁴ <https://www.instagram.com/inter.orga.iof/>

⁵ <https://www.noustoutes.org/comprendre-les-chiffres/>

⁶ <https://www.instagram.com/stories/highlights/17973945448992577/>

⁷ « *L'Inter Orga Féminicides s'appuie sur une définition large du féminicide pour effectuer son décompte.* »

Source : <https://www.noustoutes.org/mur-de-femmages-2025/>

⁸ <https://www.noustoutes.org/mur-de-femmages-2025/>

⁹ Situation du 28/2/2025 à Marseille intitulée « 1 femme – 81 ans ».

¹⁰ Situation du 17/3/2025 à La Garde intitulée « Une femme – 59 ans ».

¹¹ Situation du 28/10/2025 intitulée « Raymonde – 81 ans ».

meurtre d'une fille de 13 ans par son père¹², et évidemment des situations où une femme est tuée par son compagnon ou ex.

On mesure ici que le périmètre de ce qui est qualifié de féminicide est plus large que le périmètre de la définition adoptée par le Collectif *Féminicides par compagnon ou ex-conjoints*.

Définition du ministère de l'Intérieur¹³

Les données publiées actuellement par le ministère de l'Intérieur, issues des travaux de la Délégation Interministérielle aux Victimes (DIAV), des directions générales de la police nationale (DGPN) et de la gendarmerie nationale (DGGN), recensent les faits enregistrés par les services d'enquête et les soumet à plusieurs vérifications. La dernière étape de celles-ci est l'analyse de chaque dossier afin de vérifier qu'il correspond aux situations concernées par l'étude nationale¹⁴. C'est pour cela qu'ils ne peuvent être produits « en temps réel » : « *Plusieurs mois sont indispensables à la réalisation de l'ensemble de ces travaux, afin notamment de permettre aux enquêteurs et aux parquets de déterminer la véritable qualification pénale des faits révélés et garantir la qualité des données figurant dans l'étude.* » Les données ne sont pas présentées de façon incarnée et individualisée (narration avec nom et prénom de chaque victime). On n'y trouve pas le terme « féminicide ». Référé au droit pénal, qui n'a pas intégré le terme féminicide, l'étude considère les homicides en distinguant notamment par genre les victimes et les auteurs. Par conséquent, bien qu'absent de cette étude, le terme féminicide est utilisé tant par des responsables gouvernementaux, des organismes tels que la MIPROF¹⁵ ou encore les médias¹⁶ et des associations, pour évoquer les chiffres des femmes victimes de morts violentes au sein du couple diffusés à l'occasion de l'étude nationale. Cette étude nationale est bien la base qui permet à de nombreux acteurs de parler du nombre de féminicides.

Le périmètre concernant les femmes victimes de la violence létale de leur compagnon est donc ici circonscrite au couple actuel ou passé, du fait de la circonstance aggravante que constitue l'infraction commise en son sein. **C est, des trois comptabilisations, la plus précise** car elle évite les définitions différentes et plus extensives (et donc plus discutables) du terme féminicide citées plus haut.

Différence de temporalité, de visibilité et d'objectifs

Si les chiffres des deux collectifs sont fortement présents dans l'espace médiatique, c'est en partie parce qu'ils produisent des données à chaque féminicide. Ainsi, tout au long de l'année, chacun des collectifs actualise son « compteur » et diffuse massivement l'information sur les réseaux sociaux. Cela en fait une source permanente pour les médias et parfois même pour les autorités. En effet, la disponibilité en temps réel de chiffres place ces données au centre du débat et les rend incontournables. Il y a pourtant des failles dans le recueil des données par les deux collectifs, qui se basent d'abord sur la présentation faite dans les médias de chaque nouvelle mort violente d'une femme. Certaines affaires où le compagnon est soupçonné suffit à

¹² Situation du 9/5/2025 intitulée « Emma – 13 ans ».

¹³ Téléchargeable sur la page <https://www.interieur.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/etude-nationale-sur-morts-violentes-au-sein-du-couple-en-2024.html-0>

¹⁴ Voir en pages 28 et 29, la partie [V – Méthodologie de l'étude](#)

¹⁵ Voir sur [leur page](#) la qualification de Féminicide pour les 107 femmes tuées recensées par l'étude nationale sur les morts violentes au sein des couples.

¹⁶ Voir par exemple l'article de [Libération](#) ou celui de [TF1 Info](#)

incrémenter le compteur et à lancer la communication. Il arrive pourtant parfois, au bout de quelques temps que la personne soupçonnée s'avère ne pas être l'auteur. Même lorsque le collectif corrige *a posteriori* ses données, l'annonce est déjà lancée et la correction n'est jamais autant médiatisée que la diffusion d'une information désormais erronée. Cela pose la question de la fiabilité lorsque l'on agit dans l'immédiateté.

A l'opposé, l'étude nationale sur les morts violentes au sein du couple est publiée au deuxième semestre de l'année suivant celle faisant l'objet de l'analyse. Par exemple, les données 2024 ont été mises en ligne le 2 octobre 2025. Cela donne plus de recul sur chaque situation et permet d'avoir des résultats d'enquêtes rendant plus fiable la comptabilisation produite au moment de sa communication aux médias et publics. L'inconvénient est celui de laisser le champ libre aux collectifs, lesquels mettent à disposition des chiffres réactualisés à tout moment, chiffres qui dès lors peuvent être immédiatement repris par nombre d'acteurs médiatiques et politiques.

Enfin, un autre aspect différencie ces différents comptages. Les deux collectifs expliquent en fait un des moyens de peser dans le débat sur les violences faites aux femmes et les réponses publiques à ces violences¹⁷ à partir d'une grille de lecture qu'ils qualifient de féministe, voire de « *féminisme radical* »¹⁸. Les données et analyses publiées par le ministère de l'Intérieur ont vocation à faire un état des lieux à partir de définitions pénales, c'est-à-dire objectiver les données concernant les morts violentes au sein des couples, qu'elles aient été provoquées par la compagne ou le compagnon actuel ou passé, ceci au regard des normes pénales actuelles.

L'étude nationale est donc :

- Une étude centrée sur un comptage objectif, celui des décès par mort violente, c'est-à-dire provoquée directement par un tiers. Quelle que soit la définition retenue (homicide, féminicide conjugal, féminicide), le décès est un fait objectif.
- Cette étude ne vise pas à produire des revendications ou des propositions, mais seulement des données objectives. Libre à chacun ensuite, décideurs politiques, professionnels, militants ou citoyens, de les analyser et de produire des propositions.
- Enfin, c'est une étude annuelle et non un décompte au jour le jour. Il évite ainsi (**plus facilement que les décomptes des collectifs**) des biais de généralisations à partir d'un ou de plusieurs événements isolés de l'ensemble. Ceci favorise une étude des données et une visibilité des tendances que les comptages en temps réel ne facilitent pas.

C'est en cela que **les résultats annuels des études nationales sur les morts violentes dans le couple sont des outils essentiels, pour les ISCG notamment. Confrontés à des situations nombreuses mais qui sont autant de situations individuelles, leur perception plus globale de l'évolution des violences dans le couple peut s'en trouver biaisée.**

¹⁷ Ainsi, sur le [mur des femmages](#) publié par #noustoutes, il est précisé que l'un des 4 objectifs de ce décompte est de « *Interpeller le gouvernement sur l'absence de volonté et de politiques pour faire cesser ces violences* ». Le collectif Féminicides par compagnon ou ex-conjoints explique dans son [communiqué du 25 novembre](#) que « *Les prétendus progrès des institutions judiciaires, policières et étatiques ne sont que des leurres. (...) Il est urgent d'en finir avec ce pouvoir mortifère que les hommes exercent sur les femmes par la terreur, et qui participe à l'archaïsme de notre société. Notre civilisation doit évoluer, nous devons donner au monde l'exemple d'une société possiblement juste pour les femmes.* »

¹⁸ « *Notre mode de pensée est le féminisme radical, le véritable, celui qui ne fait aucune concession avec le patriarcat* » Source : <https://www.feminicides.fr/le-collectif-presentacion>

Et c'est justement un écart majeur qui apparaît lorsque l'on confronte la perception des ISCG sur l'évolution des féminicides/femmes tuées par leur compagnon ou ex, aux données des études nationales.

Les données 2006-2024 : une forte baisse

Les données publiées annuellement depuis 2006 par le ministère de l'Intérieur permettent de mesurer l'évolution année par année, mais aussi sur des périodes plus longues, dont celle qui porte sur l'ensemble de la période : les 19 années allant de 2006 à 2024.

Pour les analyser, vu les variations annuelles, il nous faut prendre les données moyennes sur une période de plusieurs années. Du fait des multiples facteurs qui en favorisent l'expression, l'évolution des comportements violents dans une société se observe dans des temporalités moyennes à longues.

Année	France (femmes tuées par partenaire/ex)*	Moyenne/5 ans**
2006	148	
2007	179	
2008	168	
2009	151	
2010	157	160,6
2011	132	157,4
2012	166	154,8
2013	130	147,2
2014	134	143,8
2015	122	136,8
2016	123	135
2017	130	127,8
2018	118	125,4
2019	146	127,8
2020	102	123,8
2021	122	123,6
2022	118	121,2
2023	96	116,8
2024	107	109

* Source : Données issues de [l'Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple](#) publiée en octobre 2025, page 8.

** Le chiffre mentionné est calculé selon la formule (total des 5 dernières années divisé par 5) afin d'obtenir la moyenne lissée sur la période. Au sujet des variations annuelles, voir l'Annexe I publiée en fin de document.

Lecture : en 2010, il y a eu 157 femmes tuées dans le couple (colonne 1) et 160.6 en moyenne annuelle sur la période des 5 dernières années (2006-2010). En 2024, il y a eu 107 femmes tuées dans le couple (col. 1) et 109 en moyenne annuelle sur la période des 5 dernières années (2020-2024).

L'analyse de ces données nous permet de constater d'un simple regard qu'il y a une tendance à la baisse. Encore faut-il mesurer son importance en calculant le pourcentage.

Là encore, ce sont les périodes sur 5 ans qui vont nous permettre de comparer où nous en étions dans les années 2006-2010 (160.6 situations/an en moyenne) et où nous en sommes à la fin de la période 2020-2024 (109 situations/an en moyenne). Le résultat est **une baisse de - 32.1%¹⁹ (-51.6 situations). Le nombre de femmes tuées dans le couple a en moyenne diminué d'un tiers. Cette baisse est même de -35,8 % si l'on compare les taux pour 100 000 habitants entre ces deux périodes²⁰. Précisons que :**

- **Cette baisse est statistiquement significative²¹.**
- **La baisse n'est pas ponctuelle mais montre bien une tendance** : chaque année, la moyenne lissée sur 5 ans est inférieure à l'année précédente.

Aussi étonnant et contre-intuitif que soit ce résultat, il est objectivement constatable. D'où le paradoxe suivant : bien que démontré solidement sur la base de données fiables, ce résultat positif est peu diffusé et peu connu.

¹⁹ La variation en pourcentage est obtenue en soustrayant la valeur initiale à la valeur finale, en divisant le résultat par la valeur initiale, puis en multipliant par 100, soit $(109 - 160,6) / 160,6 \times 100 = -32.13\%$

Le nombre est un indicateur qui ne suffit pas à mesurer un phénomène social, notamment quand on veut deux périodes éloignées dans le temps. Il faut donc rapporter le nombre de cas à la population générale en calculant le taux pour 100 000 habitants [(nombre de cas / population totale) × 100 000]. Ainsi, il y avait en 2010 en France 64 669 000 habitants²⁰ et le taux pour 100 000 des femmes victimes de violence dans le couple était donc de 0.2483. En 2024, l'estimation est de 68 400 000 habitants, ramenant le taux à 0.15936. La baisse du nombre de victimes dans une population qui augmente produit un résultat prévisible : le taux pour 100 000 de femmes tuées dans le couple a baissé de 35.8% en 19 ans.

²¹ La significativité dépend conjointement de l'écart observé, de la durée d'agrégation et du niveau moyen. C'est pour cela que les comparaisons pluriannuelles sont décisives dans les phénomènes « rares ». En statistique, on parle d'« événement rare » quand : la probabilité individuelle sur la période est très faible (souvent << 1 %), et/ou le taux est faible (p. ex. quelques cas par 100 000 et par an). Les féminicides, et plus largement les homicides au sein du couple ou par ex entrent dans ces catégories.

Les raisons d'une perception majoritairement erronée

Plusieurs facteurs peuvent expliquer pourquoi, chez les ISCG interrogés, la perception dominante (augmentation des féminicides depuis les années 2000) s'avère contraire à l'évolution réelle du phénomène (baisse significative du nombre de féminicide).

Nous en retiendrons ici quatre qui peuvent être complétés par d'autres encore.

- Le biais des petits effectifs et les données annuelles, dont souvent nous ne retenons que la dernière diffusée (l'année en cours, l'année précédente...), ces données pouvant varier sans que cette variation soit statistiquement significative.
- La visibilité accordée aux évolutions négatives, c'est-à-dire des augmentations du nombre de victimes. Ainsi, le traitement médiatique et la communication de nombreuses organisations et responsables politiques tendent à moins traiter les évolutions à la baisse que celles à la hausse.
- Le fait que les ISCG perçoivent les évolutions à partir des situations des personnes qu'ils et elles rencontrent, et que parmi elles, ce sont les situations les plus dramatiques qui les marquent le plus. Ainsi, si un féminicide s'est produit sur son secteur, que la situation ait été connue de l'ISCG ou pas, cette situation marquera fortement non seulement l'ISCG, mais aussi les policiers et gendarmes évoluant sur le secteur, et encore tous les autres professionnels de ce territoire. Une situation dramatique relègue le plus souvent en arrière plan toutes les autres avec évolution positive. Ce qui va rester imprégné, et se diffuser entre les différents acteurs, c'est la pire des situations.
- La charge de travail, qui peut tendre à augmenter du fait que la parole se libère, que des personnes victimes notamment de violences dans le couple et/ou la famille viennent déposer plainte, que les messages de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles renforcent ce mouvement ainsi que les réflexes des policiers et gendarmes à orienter vers les ISCG. Cette charge peut donc augmenter et donner la perception d'une augmentation globale des phénomènes de violences quand il s'agit d'abord d'une augmentation des situations connues de violences.
- Le contexte anxigène dans lequel évoluent les ISCG : policiers et gendarmes perçoivent une réalité déformée par les situations dans lesquelles eux ou leurs collègues sont intervenus ; les partenaires de soutien aux personnes victimes sont aussi potentiellement concernés par ce même biais. Ceci, ajouté au traitement médiatique et des responsables politiques souligné plus haut, crée un contexte anxigène qui renforce le sentiment d'une impuissance face au phénomène des morts violentes au sein du couple.
- L'invisibilité des drames qui ne se sont pas produits est le quatrième facteur à mesurer. Regardez les données sur les 5 dernières années : 109 féminicides en moyenne chaque année. Ce que vous voyez, c'est le 109. **Ce que vous ne voyez pas et qui pourtant est aussi dit par ce chiffre, c'est « 51 » : 51 situations qui, entre 2006 et 2010, se produisaient en moyenne chaque année, et qui pour un ensemble de raisons, ne se sont pas produites entre 2020 et 2024.** Cela fait plus de 250 situations qui ne sont pas arrivées en 5 ans. Et c'est pourtant invisible... à première vue.

Ajoutons un élément : ce « regard par le pire » est répandu dans notre société et dans de nombreuses autres sociétés. Il est fréquent qu'il y ait de la part des personnes une surestimation des dangers qui les préoccupent²². Dans un article intitulé *Pourquoi voit-on le monde plus sombre qu'il n'est en réalité ?* le politologue Eddy Fougier rappelle que, en 2024, les français sont 69% à penser que le taux d'homicide a augmenté depuis 2000 alors qu'il a baissé durant cette période²³.

²² Voir par exemple l'étude en anglais publiée par IPSOS en 2024 et dont le titre traduit est Les périls de la perception : <https://www.ipsos.com/en/perils/perils-perception-2024> . Se référant à cette étude, ils sont également 69% à penser que le taux d'homicide a augmenté depuis 2000 (alors qu'il a baissé durant cette période)

²³ Source : <https://www.jean-jaures.org/publication/pourquoi-voit-on-le-monde-plus-sombre-qu'il-nest-en-realite/>

La contribution des ISCG à ce mouvement de baisse

D'une évolution qui est le résultat de multiples facteurs, il n'est pas possible d'identifier quelle est la part précise de chacun des facteurs qui ont contribué à cette amélioration notable de la situation. Mais **chaque acteur ayant participé à la co-production de ce résultat peut en revendiquer une part.**

En 2006, première année ayant donné lieu à une étude nationale sur les morts violentes au sein du couple, il n'y avait qu'une trentaine de postes ISCG sur le territoire national²⁴. Depuis, chaque année, il y a eu de plus en plus de postes pour arriver à plus de 480 en 2024, année faisant l'objet de la dernière étude nationale diffusée. Il existe une [corrélation](#) entre le nombre de poste et le nombre de féminicides au sein du couple ou par ex : **plus le nombre de postes augmentait, plus la moyenne du nombre de crimes a baissé.** Répétons-le : une corrélation ne signifie pas causalité. Et cette corrélation peut être aussi faite avec l'élévation de la connaissance sur ces violences dans l'ensemble de la société, pour les travailleurs sociaux comme pour les policiers et gendarmes, ou encore avec les augmentations de moyens d'accueil et d'accompagnement, comme avec les évolutions législatives en matière pénale et civile, et aussi les moyens de protections qui se sont multipliés.

Les ISCG, par leur existence (décisions des institutions partenaires du dispositif localement et nationalement) **et leur travail avec le public** (compétences et engagements des professionnels), **peuvent revendiquer une part de cette évolution positive, de ce résultat atteint : la baisse significative du nombre de crimes commis.** Et cette revendication vaut pour tous les ISCG, même lorsqu'il y a eu un pic de féminicides dans leur secteur l'année passée. Car bien travailler ne se résume pas à faire qu'il n'y a aucun homicide dans le couple quand on a rencontré au moins l'un de ses membres. Bien travailler, c'est avoir sur chaque situation accompagnée fait un travail de qualité. Les ISCG ne sont pas responsables de l'évolution d'une situation aussi complexe que celle des vies de couples. Ils tendent à favoriser une amélioration dans les parcours des personnes qu'ils reçoivent sans jamais pouvoir la garantir : l'essentiel de la vie des personnes reçues se joue en dehors de la zone d'impact d'un ISCG, et c'est heureux.

Cette contribution des ISCG est donc à la fois individuelle (engagement du professionnel dans un contexte de travail qui lui permet d'accueillir dignement les personnes) **et collective** (tous les ISCG travaillent à faire évoluer une société).

C'est un résultat auquel chacune et chacun des ISCG peut être fier-e d'avoir contribué.

²⁴ <https://questions.assemblee-nationale.fr/q17/17-2102QE.htm>

Ce qu'il faut retenir

Que pouvons-nous apprendre collectivement de cet écart entre perception et données ? Nous vous proposons 6 principes :

- **Se méfier des variations sur des petits effectifs** : quand un effectif est autour de 100, il peut varier en apparence beaucoup (jusqu'à plus de 30 cas de plus ou de moins) tout en restant dans la fourchette de résultats que le hasard peut expliquer²⁵. On ne peut donc pas en tirer une tendance. Qu'elle soit à la hausse ou à la baisse, la variation sur une année doit nous inciter à la prudence.
- **Prendre de la hauteur** : ce qui se dit autour de vous et ce que vous pensez, lorsqu'il s'agit d'une montée en généralité, nécessite de prendre de la hauteur et d'aller chercher une ou plusieurs informations de sources les plus neutres possibles.
- **Interroger le sens des mots** : ces mots ou expressions communément utilisées (« violence conjugale », « féminicide », etc.) doivent inciter à aller voir la définition qui est donnée du mot ou de l'expression quand elle est utilisée, que ce soit par une partenaire ou dans une communication publique. Nous l'avons vu, derrière le terme féminicide, il y a plusieurs définitions possibles qui ne recouvrent pas le même périmètre de situations.
- **Échanger** : le groupe de pairs que représentent les ISCG peut contribuer à ouvrir des échanges ou croisements de sources d'informations.
- **Voir aussi le positif** : vu le contexte de travail anxigène où l'on retient plus facilement une situation dégradée qu'une situation évoluant favorablement, il faut saisir les informations positives quand elles existent, car elles sont un appui important pour tenir, travailler dans des situations à risque et où s'expriment des souffrances multiples. Plus on travaille « dans le dur », plus on a besoin d'informations qui montrent les résultats atteints. Il s'agit par conséquent de valoriser aussi les réussites individuelles et collectives !
- **Dire aussi le positif** : lorsqu'une information montre l'efficacité d'un travail réalisé, que ce soit au niveau individuel ou collectif, il est bon que cela se diffuse dans les environnements de travail. La baisse des féminicides est une information qui valorise le travail réalisé tant par les policiers et gendarmes que les associations et les services sociaux ou de santé. Les ISCG peuvent être ce vecteur d'information positive dans un secteur où circulent prioritairement les mauvaises nouvelles, fondées ou pas,

²⁵ Pour la projection sur 2025, sachant qu'il y a eu 107 féminicides en 2024, selon la loi binomiale négative pour modéliser l'évolution du nombre de féminicides conjugaux, il peut y avoir de 70 à 144 cas (+ ou - 37 /107) sans que cela montre une évolution statistiquement significative.

Annexe I

Pourquoi l'évolution sur une année appelle à la prudence interprétative

Nous vous proposons ci-après une production effectuée avec ChatGPT 5.2. Notre demande était expliquer clairement pourquoi dans une étude sur un effectif de faible taille, les variations peuvent être importantes sans pour autant être statistiquement significatives.

1. L'idée clé

Quand un effectif est faible, chaque cas "pèse lourd" dans le résultat.

Une variation de quelques individus peut donc donner l'impression d'un changement important en nombre ou en pourcentage, **sans que cela traduise une évolution réelle ou statistiquement significative.**

2. Pourquoi les petits effectifs "bougent" plus

a) Le poids relatif de chaque observation

Dans un petit échantillon :

chaque individu représente une part importante du total ;

ajouter ou retirer **1 ou 2 cas** peut fortement modifier le résultat.

👉 Exemple simple :

2 cas sur 10 = **20 %**

4 cas sur 10 = **40 %**

→ Le nombre a doublé, mais il s'agit de **2 cas supplémentaires seulement.**

À l'inverse, dans un grand effectif :

2 cas de plus sur 1 000 = **0,2 %**

→ La variation est beaucoup plus faible et plus stable.

b) La variabilité aléatoire est plus forte

Les petits effectifs sont plus sensibles :

au hasard ;

aux circonstances locales ;

à des événements ponctuels.

En statistique, on dit que :

la variance relative est plus élevée quand l'effectif est faible.

Autrement dit, les fluctuations observées peuvent être dues au bruit statistique, pas à une tendance réelle.

3. Pourquoi ces variations ne sont pas forcément significatives

La significativité dépend de l'incertitude

Un résultat est dit **statistiquement significatif** lorsqu'on peut raisonnablement exclure que la différence observée soit due au hasard.

Or :

avec un petit effectif, **l'incertitude est grande ;**

les **intervalles de confiance sont larges ;**

il est donc plus difficile de démontrer qu'une variation est réelle.

👉 **Même une variation "impressionnante" en pourcentage peut rester non significative.**

Dans un petit effectif, une variation de quelques cas peut produire de fortes fluctuations apparentes, mais ces variations restent compatibles avec le hasard et ne permettent pas de conclure à une évolution statistiquement significative.

4. L'idée à retenir

« Plus l'effectif est faible, plus chaque cas compte. Une variation de quelques individus peut sembler importante, mais elle reflète surtout la fragilité de l'échantillon plutôt qu'un changement réel. »

5. Métaphore

Un petit échantillon, c'est comme une barque légère :

une vague suffit à la faire tanguer.

Un grand échantillon, c'est un paquebot :

il faut une force bien plus importante pour en modifier la trajectoire.
